

Le Canada a accès aux programmes de R-D de l'Union européenne par le truchement de l'Accord sur les S-T signé en juin 1995. Lors de la 10e réunion de la Commission mixte scientifique (CMS) Canada-France en septembre 1998, les responsables français ont manifesté un vif intérêt à collaborer avec les chercheurs canadiens au sein des programmes de recherche de l'UE où ils sont eux-mêmes actifs.

Les recherches financées par l'UE en vertu de ces programmes sont en principe pré-concurrentielles mais appuient néanmoins les technologies appliquées; les partenariats qui en résultent sont maintenus pour exploiter le potentiel commercial qui en découle sur les marchés européens et internationaux. De véritables partenariats ont été formés. À titre d'exemple, mentionnons l'exploitation des débouchés découlant de la recherche en santé et les applications utilisant les données recueillies par télédétection.

**Conclusion :** Les chercheurs français peuvent jouer un rôle important en facilitant l'introduction de leurs homologues canadiens dans les consortiums qui exécutent des projets ayant d'éventuelles applications commerciales.

### **La coopération spatiale France-Canada**

La relation privilégiée qu'entretiennent le Canada et la France est notamment fondée sur une participation commune à des projets de coopération dans les domaines scientifiques, des opérations de sauvetage et de la télédétection. Ces liens étroits, renforcés par notre coopération au sein de l'Agence spatiale européenne (ESA) où le Canada est membre coopérant alors que la France est son plus important bailleur de fonds, ont contribué au développement de projets de R-D et d'activités commerciales conjointes sur les marchés internationaux. Les principales firmes françaises sont Alcatel, Matra Marconi et Aérospatiale. Nous coopérons également au sein de projets internationaux, dont la station spatiale internationale.

La coopération France-Canada est un aspect important de plusieurs objectifs et priorités du gouvernement canadien en ce qui a trait au renforcement de la compétitivité du secteur spatial canadien sur les marchés internationaux. Compte tenu de son rôle pivot au sein de l'ASE et de l'influence des grands maîtres d'oeuvres français, la France peut jouer un rôle important dans les discussions touchant la participation du Canada dans plusieurs programmes spatiaux européens et internationaux, notamment le programme de navigation par satellite Galileo et les nouveaux projets en télécommunications.

**Conclusion :** Il faut continuer à renforcer les relations France-Canada dans le secteur de l'espace en déterminant les nouvelles activités devant être entreprises par les deux pays et en stimulant les possibilités de coopération commerciale et de R-D entre sociétés, notamment en ce qui a trait aux relations de fournisseur privilégié qui pourraient être établies entre les firmes canadiennes et les grands opérateurs, entrepreneurs et sous-traitants français. Pour obtenir ces résultats, il faut poursuivre la coopération bilatérale et la participation au sein de l'ESA.

### **B. Les contraintes**

La France reconnaît qu'elle éprouve des difficultés à profiter en aval de ses dépenses considérables dans le domaine de la recherche fondamentale.